

Les séances du 11 fév. et du 12 mars dernier ont été consacrées à la discussion de l'élevage des moutons et des vaches et de leur avantage respectif. La plupart des membres y ont pris part, et ces séances ont été très intéressantes.

A la séance du 23 avril, aussi dernier, M. le président appela l'attention des membres présents sur l'entrefilet paru dans le journal d'agriculture touchant la qualification des membres à recevoir ce journal gratis. Tous les membres présents paient leur 25 centims et ordre est donné au secrétaire de faire les rapports voulus.

A la même séance, les membres souscrivirent une somme de vingt quatre piastres, pour faire l'achat de graines de semence.

En terminant ce court résumé des séances du cercle agricole de Sherbrooke, Monsieur le rédacteur, permettez-moi de vous féliciter sur le bienveillant encouragement que vous donnez à la formation de nouveaux cercles et laissez-moi vous dire que je crois, comme vous, que si l'agriculture doit être régénérée dans la province de Québec, elle le sera par le moyen de ces cercles, qui, partout où ils sont établis, font un bien immense. Le cultivateur qui commence à en faire partie un peu pour faire comme les autres finit par y prendre intérêt; s'il assiste régulièrement aux séances, il vient à prendre part aux discussions, y puise des connaissances utiles, et devient, dans bien peu d'années un homme pratique ayant les lumières voulues pour faire un agriculteur modèle.

Votre tout dévoué,

C. GÉLINAS, Sec.

Sainte-Perpétue.—J'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons maintenant, nous aussi, un cercle agricole régulièrement organisé. Le seize avril, le rév. M. Pouliot, curé de cette paroisse, convoqua, à la sacristie, une assemblée des membres de la société d'agriculture et autres citoyens de cette paroisse pour les engager à former un cercle agricole. Il leur fit comprendre les avantages qui devaient découler, pour la paroisse en général et pour chaque cultivateur en particulier, de ces associations. Après leur avoir fait entrevoir bien des réformes à établir, il annonça qu'une nouvelle réunion aurait lieu bientôt pour l'organisation de ce cercle.

Quelques jours après le rév. P. Lacasse, se trouvant au milieu de nous, encouragea fortement les paroissiens à réaliser ce projet, et nous donna une causerie pratique sur la culture, le soin à donner aux animaux et le moyen d'avoir beaucoup de lait et de bon beurre: il engagea fortement chaque cultivateur à faire en petit l'essai de la culture des légumes.

Enfin, le 7 mai, M. le curé convoqua une nouvelle réunion, et, après avoir dressé la liste des membres, on procéda à l'élection des officiers. M. Narcisse Peltier fut élu président, M. Anselme Pournier, vice-président, et M. André Lemelin secrétaire. M. le curé voulut bien accepter le titre de président honoraire.

A une prochaine réunion du cercle, on proposera l'adoption d'un règlement.

ANDRÉ LEMELIN

Secrétaire.

Saint-Aubert.—Avec votre bienveillante permission, je vous donnerai les informations suivantes:

Le vœu que vous formiez dans le numéro de mai 1882, à la page 62, en disant: "nous espérons que maintenant, chacun des directeurs travaillera pour le plus grand bien de ce comté," (Islet), n'a pas encore sa réalisation. C'est encore le conseil de la société d'agriculture du comté de l'Islet qui prête aux plantes.

En avril dernier, le sieur J. B. Proteau, directeur de Saint-Aubert, vendait sa propriété dans cette paroisse pour acquérir un domaine seigneurial à Saint-Thomas, comté de Montmagny, dont il prenait possession dans les premiers jours de mai dernier. En effet, le sieur Proteau laissa définitivement Saint-Aubert, qui se trouve dans le comté de l'Islet, avec toute sa famille, au temps marqué, mais il devait, dit-on, résigner par écrit, comme directeur de la société d'agriculture de ce comté, l'absence du comte n'étant pas un titre suffisant pour quelques-uns de Saint-Jean Port-Joli. Dans la seconde semaine de mai, de l'aveu du secrétaire de la dite société, M. Proteau se rend à son bureau pour donner sa résignation qui n'est pas acceptée de suite. Le 23 du même mois, un membre de la dite société, résidant à Saint-Aubert, rencontre le secrétaire et lui représente qu'il aurait dû accepter la résignation du directeur Proteau, tout en faisant remarquer que, par ces lenteurs et ces renvois, Saint-Aubert était exposé à n'être pas représenté dans une assemblée d'agriculture annoncée pour le 6 juin courant.

Dès avant ce jour, le même membre s'était adressé comme suit au secrétaire: "Il est à votre connaissance que M. J. B. Proteau, nommé directeur de Saint-Aubert, le 21 décembre dernier, a

"définitivement laissé Saint-Aubert au commencement du présent mois (mai). Les membres de Saint-Aubert, membres de la société d'agriculture du comté de l'Islet, dans une réunion, ont nommé, pour le remplacer, M. Clément Bois, de Saint-Aubert. Si ce choix vous convient, seriez-vous assez bon d'en donner information à votre très humble serviteur."

En réponse, le secrétaire consentit à accepter M. Clément Bois dans la prochaine assemblée, ajoutant qu'il pensait bien que le conseil ratifierait ce choix et qu'alors Saint-Aubert serait représenté, vù qu'il (le nouveau directeur) serait accepté avant tout procédé.

Le 6 juin courant, M. Clément Bois se présente à l'assemblée avec la lettre suivante à M. le secrétaire: "Comme il est convenu entre nous le 23 mai dernier, M. Clément Bois se rend à votre assemblée d'agriculture du 6 courant, vù l'espoir que nous avons que le conseil reconnaitra en lui les qualités voulues dans un directeur, et pour que Saint-Aubert soit représenté dans cette assemblée..."

L'on délibère d'abord dans la salle commune des délibérations, puis ensuite il faut aller consulter quelque génie dans la chambre voisine, enfin l'on décide que M. Clément Bois ne sera pas accepté. En sorte que, dans cette assemblée prolongée assez tard dans l'après-midi, où plusieurs questions de première importance ont été réglées, la paroisse de Saint-Aubert se trouvait défranchisée. Sera-t-on surpris qu'après un tel fait et grand nombre d'autres arrivés antérieurement et faciles à rappeler, Saint-Aubert, comme plusieurs autres jeunes paroisses, par dégoût et pour éviter de plus grandes injustices, se soient retirées et que le nombre des membres dans ces paroisses ait diminué graduellement? Ce pendant l'on verra un étranger au comté, même le directeur de Dorchester, réclamer, parce que des directeurs dans le comté de l'Islet, s'abstiennent d'assister aux assemblées.

Si le cercle agricole de Saint-Jérôme du Saguenay va bien trop loin en voulant faire main-basse sur les sociétés d'agriculture qui, pour un bon nombre, sont coupables cependant de griefs sérieux, il est nécessaire pourtant de constater de temps à autre quelques-unes de leurs injustices. Peut-être qu'ainsi le gouvernement finira par se convaincre que son allocation de \$50,000 n'est pas toujours bien appliquée.

Pour l'édification générale, le public saura, de l'avis du président de la société d'agriculture du comté de l'Islet, que l'élection du directeur de Saint-Aubert est renvoyée au 13 juillet prochain, vacance de près de trois mois pour punir Saint-Aubert qui se trouve à 3 milles de distance de Saint-Jean Port-Joli, centre des affaires, chef-lieu du comté, chef-lieu des expositions de comté, reconnu, dit-on, par la loi, et siège de la justice.

COMMUNIQUÉ.

P. S.—Comme M. Lippens doit faire rapport de la conférence faite à Saint-Aubert en mai dernier, je dirai seulement qu'il a bien réussi, et qu'il a toutes les qualités voulues pour être habile conférencier en agriculture. M. Firmin Proulx, rédacteur de la *Gazette des campagnes*, de Sainte-Anne Lapocatière, l'accompagnait. En voilà encore un que le gouvernement devrait nommer comme conférencier. Ce serait un moyen de l'encourager à la publication de la gazette qu'il rédige avec soin et talent, sans être pourtant favorisé d'une allocation.

(Pardon, la Gazette reçoit une allocation de \$400 par année.)
Veuillez, s'il vous plaît, le recommander dans l'intérêt de l'agriculture et des cercles agricoles: les conférences sont en trop petit nombre.

Vous devez voir d'un bon œil 6 cercles, dans le comté de l'Islet, sur 9 paroisses. Les voici dans l'ordre de création. Saint-Eugène, 1880, l'Islet et Saint-Aubert, 1881, Saint-Cyrille, Saint-Pamphile et Sainte-Perpétue, 1882. Ces deux dernières paroisses ont répondu à votre désir manifesté à moi-même dans votre bonne lettre du 26 janvier 1882.

Il paraît que les 3 paroisses non cerclees de Saint-Jean, Saint-Roch et Sainte-Louise n'approuvent pas nos allures.

(Nos meilleures félicitations. Espérons que les désagréments signalés disparaîtront bientôt, et que la meilleure entente finira par régner entre les sociétés d'agriculture, d'horticulture et les cercles du beau comté de l'Islet.)

Saint-George, Beauce—Depuis son inauguration, le 9 mars dernier, le cercle agricole de Saint-George s'est occupé activement des vues utiles conçues par ses fondateurs.

Les membres se sont réunis plusieurs fois.

L'affluence des membres à chacune de ces assemblées prouve abon-